Responsable UE Stéphanie Carabin

**Président de jury** Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

#### Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

### Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre 8 crédits • 160 points • 0 heures

# Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Choisir les types d'équipements du bâtiment à installer dans le cadre de projets d'architecture d'intérieur en tenant compte de différents paramètres (performance, coût, bilan énergétique, etc.)
- Représenter les installations techniques liées au projet d'architecture d'intérieur à l'aide de schémas et de plans techniques

Au terme du cours d'éclairage, l'étudiant est capable de :

- Elaborer un dossier complet d'analyse basé sur l'observation, la comparaison et la déduction raisonnée et objective concluant cette démarche par une synthèse personnelle pertinente.
- Analyser les caractéristiques qualitatives, quantitatives, économiques de l'éclairage d'un lieu en adéquation avec la fonction du lieu, de son implantation et des exigences visuelles/écologiques/scénographiques en vue d'une synthèse personnelle et objective.
- Combiner les données de : graphiques, tableaux, notions simples de la géométrie
  Euclidienne (angles plans) avec les formules adéquates dans la réalisation de leur projet
- Comprendre les ouvrages, les enjeux des manifestations, expositions, colloques spécifiques (en y participant) pour amplifier ses connaissances et se mettre à niveau avec l'évolution rapide des technologies du domaine de l'éclairage et des exigences de confort visuel/type de public et environnementales

Au terme du cours de **construction**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts théoriques liés au confort hygrothermique et aux équipements du bâtiment
- Respecter la règlementation thermique lors de la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur
- Intégrer dans un projet les aspects dynamiques liés au bâtiment, au contexte environnemental et au comportement des occupants
- Choisir, dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur, les équipements techniques en établissant des schémas de principe

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction

n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

### Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C5 de notre référentiel interne.